— *Dénaturation des tabacs.* Depuis plusieurs années et à diverses reprises les agriculteurs s'étaient adressés au gouvernement afin que l'Etat mît à leur disposition une certaine quantité de jus de tabacs, provenant de ses manufactures, pour l'employer comme insecticide contre les ravages des animaux nuisibles. En 1887, le ministre de l'Agriculture a donné satisfaction aux agriculteurs, tout en sauvegardant les finances de l'Etat. Il décida que, sur demande adressée par les propriétaires et visée par le maire de la commune, des jus de tabacs seraient désormais délivrés à l'agriculture comme insecticides; mais, pour rendre toute fraude impossible, il provoqua un décret aux termes duquel les jus de tabacs ne seraient vendus qu'après dénaturation et mélangés à une certaine quantité de pétrole. Cet emploi des jus de tabac a ce double avantage de fournir une arme puissante pour combattre les ravages des animaux nuisibles, et de procurer à l'Etat, qui utilise un produit perdu jusqu'alors, une nouvelle source de revenus.

. **DENAYROUZE** (Louis), ingénieur, littérateur et homme politique français, né à Espalion (Aveyron) le 17 mai 1848. — Il se présenta à la députation dans l'arrondissement d'Espalion le 18 mai 1884 comme candidat républicain modéré, et fut élu au scrutin de ballottage. Il déposa une proposition de loi ayant pour objet de créer quatre prix destinés à récompenser : 1° celui qui découvrirait les moyens pratiques de combiner l'azote avec les autres éléments de l'atmosphère, de l'eau et du sol pour composer des engrais; 2° celui qui découvrirait les moyens pratiques de produire à domicile une petite force motrice; 3° celui qui ferait une semblable découverte utilisable pour les travaux des champs; 4° celui qui trouverait le moyen de produire de l'aluminium à bon marché. Il prit part à la discussion de la loi sur les sucres (1884), et déposa un amendement tendant à établir un droit sur les céréales variant suivant le cours moyen du blé (1885). Fidèle à la politique de M. Jules Ferry, il vota pour le cabinet présidé par ce dernier, lorsqu'il fut renversé par la Chambre le 30 mars 1885. Aux élections du 4 octobre suivant, il échoua dans le département de l'Aveyron avec toute la liste républicaine. M. Denayrouze a publié dans ces dernières années : *la Poésie de la science*, poème (1879, in-12); *le Socialisme de la science; Essai d'économie politique positive* (1881, in-8°). Il rédige en outre la Revue dramatique de la « République française ».

DENDRACIS s. m. (dain-dra-siss — du gr. *dendron*, arbre; *akis*, pointe). Paléont. Genre de madrépores fossiles, appartenant à la sous-famille des Turbinarinés. Ces polypiers ramifiés, à surface granuleuse, à calice papilleux, à cloisons nombreuses et subégales, sans columelle, comptent parmi les éléments des puissants récifs éocènes d'Italie, du Frioul, de la Crimée, etc.

DENDRASTER s. m. (dain-dras-tèr — du gr. *dendron*, arbre; *astêr*, étoile). Zool. Genre d'oursins clypéastroïdes, famille des Scutellidés, sans incisures ni perforations, et à anus presque marginal. L'espèce type est le *dendraster cylindricus*, de Californie.

DENDRICOPORA s. m. (dain-dri-ko-po-ra — du gr. *dendrikos*, semblable à un arbre; *pôros*, pierre). Paléont. Genre de bryozoaires, fossiles dans le carbonifère d'Australie, voisins des ptilopora, dont ils diffèrent par leurs nombreux rameaux principaux latéraux.

DENDRINA s. m. (dain-dri-na — du gr. *dendron*, arbre). Paléont. Nom donné à de minces tubes trouvés dans les terrains jurassiques, et qu'on attribue à des annélides.

DENDROCOMÈTE s. m. (dain-dro-ko-mè-te — du gr. *dendron*, arbre; *komê*, chevelure). Zool. Genre d'infusoires suceurs, famille des Acinétidés, à suçoirs ramifiés, non rétractiles. Les dendrocomètes sont, pour certains naturalistes, le type d'une petite sous-famille dite des Dendrocométidés, comprenant des infusoires fixés, mais sans pédicule, à corps nu.

DENDROCRINUS s. m. (dain-dro-kri-nuss — du gr. *dendron*, arbre; *krinon*, lis). Paléont. Genre de crinoïdes, famille des Potériocrinidés, voisin des potériocrinus, dont on peut le considérer comme une section. Les dendrocrinus se caractérisent par leurs interbrachiales moyennement élevées, leurs grandes parabasales hexagonales, leurs bras minces, fortement ramifiés, et leur tige pentagonale; les formes connues proviennent du silurien inférieur de l'Amérique du Nord.

DENDRODE s. m. (dain-drodd). Paléont. Genre de poissons crossoptérygiens, famille des Glyptodiptéridés, fossiles dans le terrain dévonien (vieux grès rouge). Ces poissons avaient deux nageoires dorsales et leurs écailles circulaires étaient ornées de dessins profondément imprimés.

DENDROGRAPTUS s. m. (dain-dro-grap-tuss — du gr. *dendron*, arbre; *graphtos*, ridé). Paléont. Genre de méduses campanulariées, en colonies dendroïdes, fossiles dans les terrains anciens. Les dendrograptus sont caractérisés par leur axe chitineux, rameux, fixé par un épaississement radiculaire; ces méduses paléozoïques dépassent les limites du silurien et atteignent le dévonien; elles sont particulièrement abondantes dans les zones de graptolithes.

DENDROGYRA s. m. (dain-dro-ji-ra — du gr. *dendron*, arbre; *guros*, courbé). Zool. Genre de madrépores astréens, famille des Eusmilidés, à polypiers composés, s'accroissant par multiplication fissipare. Ces madrépores, dont les polypes restent soudés, habitent les mers chaudes du globe; l'espèce type est le *dendrogyra cylindrus* des Antilles.

DENDROLAGUE s. m. (dain-dro-la-ghe — du gr. *dendron*, arbre; *lagôos*, lièvre). Zool. Genre de mammifères marsupiaux, famille des Halmaturidés ou Kanguroos, habitant la Nouvelle-Guinée.

— **Encycl.** Les *dendrolagues* comptent parmi les formes les plus remarquables de la faune mammalogique de la Nouvelle-Guinée; ils représentent une adaptation spéciale du type des kanguroos, essentiellement terrestres, à la vie arboricole. Les dendrolagues sont, en effet, des kanguroos d'arbres, et passent leur vie dans les grandes forêts de la Papouasie, grimpant et descendant le long des troncs, courant le long des branches avec la plus grande agilité. Au premier abord, on ne prendrait pas le dendrolague pour un être aussi agile, et l'étonnement de l'observateur est grand lorsqu'il voit ce kanguroo aux formes lourdes embrasser rapidement le tronc d'un arbre lisse, se hisser jusqu'aux branches, qu'il parcourt avec l'assurance d'un écureuil pour disparaître dans le feuillage. A terre, le dendrolague est par contre moins leste, il procède par bonds d'un peu plus d'un mètre, mais avec une certaine lenteur; aussi les indigènes le surprennent-ils assez facilement dans les clairières très découvertes, et s'en emparent avant qu'il ait eu le temps de s'élancer sur un arbre.

Les dendrolagues ont les formes plus lourdes que les kanguroos, la tête plus petite et les oreilles moins grandes; ils s'en éloignent encore par le grand développement de leurs membres antérieurs, qui sont cependant encore plus courts que ceux de derrière. Les doigts sont munis de griffes comprimées, recourbées légèrement et tranchantes. Les incisives supérieures sont de taille égale, la postérieure n'est pas sillonnée, la canine supérieure est la plus petite. Le corps est trapu, et la queue, longue et robuste, cylindrique, est un peu plus longue que le corps. Le pelage est rude et grossier. L'espèce type du genre, le dendrolague ursin (*dendrolagus ursinus*), atteint quatre pieds de long de la tête à la queue, son poil est noir brun, mêlé de grisâtre, moins foncé sur le ventre. Le dendrolague ursin est commun dans toute la Nouvelle-Guinée, et, comme il s'apprivoise aisément, c'est un animal que les Papous offrent volontiers aux voyageurs qui visitent ces contrées reculées. M. Maurice Maindron, qui explora la Nouvelle-Guinée en 1877, en posséda un pendant quelque temps, qui était tellement privé qu'il grimpait la nuit sur le lit. Mais les mœurs nocturnes du dendrolague en font un animal domestique incommode à garder en liberté dans les maisons. On mange peu la chair de ce kanguroo, que les Mafors de Dorey nomment *poden;* sa chair a un goût musqué particulier. (M. Maindron.) Une autre espèce moins commune, à oreilles munies de pinceaux de poils (*dendrolagus inustus*), habite les montagnes des mêmes régions.

* **DENDROMÈTRE** s. m. — **Encycl.** Les types de *dendromètres*, qui permettent d'évaluer rapidement ce qu'un arbre sur pied pourra donner de bois, sont des plus variés. Le *dendromètre* ou *arbromètre Mathieu* se compose d'une série de disques en laiton, à chacun desquels correspond un calibre demi-circulaire; on applique successivement ces calibres sur l'arbre à jauger, jusqu'à ce qu'on arrive à celui qui l'emboîte exactement; on répète ensuite la même opération sur les disques, et celui qui correspond au calibre de l'arbre porte les indications sur le cubage.

Le *dendromètre de Montrichard* est une règle à calcul à divisions logarithmiques; le *dendromètre Baudoux*, un compas à alidades et pinnules.

DENDRONÉREIS s. f. (dain-dro-né-ré-iss — du gr. *dendron*, arbre; *nereis*, genre d'annélides). Zool. Genre d'annélides errantes de la famille des Néréides, caractérisé par les pieds biramés sans languette, le lobe céphalique antérieurement échancré et les cirrhes dorsaux des pieds de la région moyenne pennatifides. Les dendronéreis ont le corps allongé, à nombreux segments; leur trompe n'est pas denticulée, mais a un tube de deux articles. L'espèce type est la *dendronereis arborifera*.

DENDRONOTUS s. m. (dain-dro-no-tuss — du gr. *dendron*, arbre; *nôtos*, dos). Zool. Genre de mollusques opistobranches, sous-ordre des Dermatobranches, famille des Eolidés ou Phlébentérés.

DENDROPORA s. m. (dain-dro-po-ra — du gr. *dendron*, arbre; *pôros*, pierre). Paléont. Genre de madrépores de la famille des Pocilloporidés, sous-famille des Sériatoporinés, fossiles dans le terrain dévonien. Les dendropora sont des polypiers rameux, composés d'éléments (polypiérites) minces et cylindriques; les calices espacés sont entourés de petits renflements, les cloisons sont petites et peu nettes. On a aussi donné ce nom à des bryozoaires paléozoïques du terrain dévonien.

DENDROSMILIA s. f. (dain-dro-smi-li-a — du gr. *dendron*, arbre; *smilos*, if). Paléont. Genre de madrépores astréens, tribu des Stylinacés, fossiles dans les terrains crétacé et tertiaire. Les dendrosmilia sont des polypiers rameux, à polypiéristes généralement libres et côtelés; la columelle est spongieuse, les cloisons sont bien développées.

DENDROSPONGIE s. m. (dain-dros-pon-jî — du gr. *dendron*, arbre; *spoggia*, éponge). Zool. Genre d'éponges fibreuses, sous-ordre des Cornés, famille des Aplysinidés.

DENDROSTOME s. f. (dain-dro-sto-me — du gr. *dendron*, arbre; *stoma*, bouche). Zool. Genre de vers géphyriens, famille des Siponcles, ayant autour de la bouche des tentacules arborescents, ramifiés ou pinnatifides. L'espèce type du genre dendrostome est le *dendrostomum pinnifolium*, provenant de Saint-Thomas.

. **DENFERT-ROCHEREAU** (Pierre-Marie-Philippe-Aristide), officier et homme politique français, né à Saint-Maixent (Deux-Sèvres) le 11 janvier 1823. — Il est mort à Versailles le 11 mai 1878. Deux statues ont été élevées à Denfert-Rochereau, l'une à Montbéliard en septembre 1879; la seconde à Saint-Maixent en mai 1880. Une des rues de Paris, la rue d'Enfer, a reçu son nom.

DENIAU (Eugène), homme politique français, né à Saint-Claude, près Blois, le 1er février 1834. Ancien négociant et conseiller général du Loir-et-Cher, il posa sa candidature à la députation dans la première circonscription de Blois le 6 avril 1879, concurremment avec M. Jullien, républicain radical, et M. Chavigny, qui représentait les idées du centre gauche. Au premier tour, il distança de 1.298 voix M. Jullien, qui se désista en sa faveur au scrutin de ballottage, et fut élu le 20 avril. Il se fit inscrire au groupe de l'union républicaine. Le 21 août 1881, ses électeurs lui renouvelèrent son mandat. Dans le courant de la législature 1881 - 1885, il prit la parole à plusieurs reprises, au cours des discussions qui eurent lieu sur le régime des boissons; il vota pour le rétablissement du divorce, contre les conventions avec les compagnies de chemins de fer (1883), pour le maintien du budget des cultes, pour les lois protectionnistes, contre le ministère Ferry (30 mars 1885). Aux élections du 4 octobre 1885, il fut élu député de Loir-et-Cher le second sur quatre, et vota l'expulsion des prétendants (1886).

DENIFLE (Frédéric-Henri-Suso), érudit allemand, né à Imst (Tyrol) le 16 janvier 1844. Il entra en 1861 dans l'ordre des dominicains et fut ordonné prêtre en 1866. De 1867 à 1869, il se livra à l'étude de la philosophie grecque, et publia un ouvrage sur *l'Idée de substance dans Aristote*. Après avoir subi les examens spéciaux au couvent Saint-Maximin, à Marseille, il vint se fixer à Gratz (1870), où il fut chargé de l'enseignement de la théologie au couvent de cette ville, et de prédications à la cathédrale. A cette époque, il étudia particulièrement la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, puis les mystiques du moyen âge. Denifle visita ensuite les bibliothèques de l'Europe, afin de trouver des documents nouveaux pour l'édition des œuvres de saint Thomas d'Aquin, ordonnée par le pape Léon XIII. Nommé représentant, à Rome, de l'ordre des dominicains pour l'Allemagne, il fut chargé de diriger dans cette ville la publication des œuvres de saint Thomas, qui paraissent depuis 1882. Les principaux ouvrages de Denifle sont, outre de nombreux articles dans la « Revue de l'antiquité allemande » de Haupt : *l'Eglise catholique et le but de l'humanité* (Gratz, 1872); *la Vie spirituelle : Choix des mystiques allemands du* XIVe *siècle* (Gratz, 1872); *l'Ami de Dieu dans l'Oberland et Nicolas de Bâle* (Munich, 1875); *Addition aux lettres primitives de Suso* (Gratz, 1875); *le Livre de pauvreté spirituelle, avec la preuve que Tauler n'en est pas l'auteur* (Munich, 1877); *Examen critique de la conversion de Tauler* (Strasbourg, 1879).

DENIKER (Joseph), naturaliste français, né le 6 mars 1852 à Astrakan (Russie), de parents français, naturalisé français en 1887. Il fit ses études classiques à Astrakan et à Moscou, puis voyagea en Crimée et en Perse, comme ingénieur, pour l'étude des gisements de pétrole. Il continua ses études en Allemagne, Autriche-Hongrie, Suisse, Italie, Angleterre, puis vint à Paris en 1877, y fréquenta les laboratoires du Muséum et de la Sorbonne, et acquit en 1882 le grade de licencié ès sciences naturelles, en 1886 celui de docteur ès sciences naturelles. Ayant, en 1887, été reçu le premier à l'examen professionnel pour le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire dans les bibliothèques universitaires, M. J. Deniker fut nommé, le 1er janvier 1888, directeur de la Bibliothèque du Muséum, en remplacement de M. Desnoyers, décédé. Ce savant polyglotte qui, outre le latin et le grec, connaît neuf langues européennes et quelques autres idiomes orientaux, a publié de nombreux mémoires ayant trait à l'anatomie, à l'anthropologie, à la géographie. Membre de plusieurs sociétés savantes, M. Deniker est un des rédacteurs les plus autorisés du *Dictionnaire de geographie* de Vivien de Saint-Martin. Ses publications principales sont, outre de nombreux articles anthropologiques, parus de 1880 à 1888 dans les revues d'anthropologie « Science et Nature », « la Nature », « l'Homme », etc.: *Recherches anatomiques et embryologiques sur les singes anthropoïdes* (Paris, 1886), thèse pour le doctorat ès sciences, qui a obtenu le prix Broca; *Atlas manuel de botanique* (Paris, 1886); *les Fuégiens* (*Mission scientifique du cap Horn*, tome VII, 1888); *les Mongols* (Paris, 1888).

* **DENIS** (Alphonse), homme politique et agronome français, né à Paris le 24 décembre 1794. — Il est mort à Hyères le 5 février 1876.

* **DENIS** (Jean-Ferdinand), littérateur français, frère du précédent, né à Paris en 1798. —Mis à la retraite, il a été nommé conservateur administrateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Un de ses ouvrages mérite de fixer l'attention par l'originalité et la nouveauté du sujet, *De Arte plumaria* (1875, in-8°). Le sous-titre français de cet ouvrage, les *Plumes, leurs usages*, etc., rend assez mal ce que contient le titre latin. Il s'agit, en effet, dans ce travail, bien moins des usages industriels des plumes que des véritables œuvres d'art qu'on a produites en les employant. On ignore généralement que des artistes d'une valeur incontestable ont su se créer la palette la plus riche et la plus variée à l'aide des plumes d'oiseaux. Cet art eut son temps de splendeur et les chefs-d'œuvre des grands maîtres furent copiés avec une perfection qu'apprécièrent les juges les plus compétents, à Rome même, au centre des arts. Sixte-Quint, frappé d'admiration à la vue d'une tête de saint François, ne put en croire ses yeux et il voulut toucher de ses mains cette mosaïque de plumes qui produisait l'illusion de la peinture la plus achevée. L'enthousiasme ne fut pas moins grand à la cour d'Espagne. On doit encore à M. Ferdinand Denis : *Histoire de l'ornementation des manuscrits* (1879, in-8°); reproduction (fac-similé) par la chromolithographie du *missel d'Estevan Gonçalvez Netto*, avec une dissertation intitulée : « De la peinture des manuscrits illustrés en Portugal », texte français et traduction portugaise par M. Mendès Leal (1882, 12 liv. in-fol.).

. **DENIS** (Jacques-François), professeur et écrivain français, né à Corbigny (Nièvre) le 11 février 1821.— Il est doyen de la Faculté des lettres de Caen. Placé par son *Histoire des théories et des idées morales dans l'antiquité* (1856, 2 vol. in-8°) au premier rang des historiens de la philosophie, M. Jacques Denis a montré de nouveau la sûreté de son érudition, son sens critique ingénieux dans son important ouvrage : *la Philosophie d'Origène* (1883, in-8°). « Il s'agissait, dit M. Ludovic Carrau dans une étude sur ce livre, de s'orienter au milieu de textes souvent corrompus ou mutilés, parfois peu intelligibles, de débrouiller une théologie où l'esprit grec à son déclin semble vouloir épuiser toute sa subtilité, de saisir au passage des éclairs de pensée forte, des idées neuves et profondes, sans en exagérer ni déprécier la valeur et les conséquences. Cette tâche n'était pas faite pour rebuter M. Denis; de là, une œuvre qui fait honneur à la science française. » Ce dernier ouvrage ouvrit à son auteur, en 1886, les portes de l'Académie des sciences morales et politiques comme membre correspondant. M. Denis a publié en outre : *Esprit et constitution de la comédie aristophanesque* (1885, in-8°); *la Comédie grecque* (1887, 2 vol. in-8°), et de nombreux travaux dans les « Annales de la Faculté des lettres de Caen ».

* **DENIS** (Louis), homme politique français, né à Legué (Côtes-du-Nord) en 1799. — Il est mort à Saint-Brieuc le 18 avril 1878.

DENIS (Gustave), homme politique français, né le 20 avril 1833 à Fontaine-Daniel (Mayenne). Ancien élève de l'Ecole centrale et ingénieur civil, il dirigeait à Fontaine-Daniel une filature de coton, lorsqu'il posa sa candidature aux élections sénatoriales du 5 janvier 1879. Il fut élu et siégea au centre gauche. Protectionniste, il demanda au Sénat de ne conclure de traités de commerce avec aucune puissance, mais d'y substituer un tarif minimum que l'on appliquerait par voie législative aux pays qui feraient à nos produits un accueil favorable (mars 1882). Lors de la discussion de la loi sur les syndicats professionnels, il défendit le maintien de l'article 416 du code pénal qui punit les interdictions, amendes et proscriptions prononcées à l'aide d'un plan concerté (février 1884), et quand le Sénat discuta la réforme électorale de la Chambre des députés (scrutin de liste), M. Denis se prononça pour l'exclusion des étrangers du calcul de la population. Il a voté en 1886 contre l'expulsion des prétendants. M. Gustave Denis n'a pas été réélu sénateur de la Mayenne aux élections du 5 janvier 1888.

Denise, drame en quatre actes, de M. Alexandre Dumas fils (Comédie-Française, 20 janvier 1885). Le jeune comte André de Bardannes est devenu de bonne heure orphelin et possesseur d'une grande fortune. Après quelques années d'une vie très accidentée, il se retire dans ses terres pour faire valoir son bien et rétablir sa fortune. Il est aidé dans cette tâche par différents personnages qui le secondent à merveille. C'est d'abord Thouvenin, un ancien ouvrier, que le comte a autrefois puissamment aidé de ses deniers pour

de grandes et fructueuses inventions qui l'ont enrichi; honnête homme et philosophe au caractère très franc, il est devenu le meilleur ami d'André. C'est ensuite la famille Brissot : le père, ancien officier décoré et gérant de la propriété; Mme Brissot est gouvernante du château; enfin Mlle Denise Brissot est l'institutrice de Marthe, la sœur du comte André, qui vient de sortir du couvent. Tous les membres de cette famille sont de braves gens et de nobles cœurs. Denise a de plus pour elle une grande beauté, une certaine fierté et une dignité triste qui lui sied à ravir, mais qu'on ne s'explique pas, car elle semblerait plutôt le fait d'une personne qui aurait dans son passé quelque faute douloureuse. On ne l'a jamais vue rire, remarque André; pourquoi? Ces Brissot ont été donnés au comte de Bardannes par Mme de Thauzette, une grande dame fort aimable, mais qui a été très légère, et qui fut la maîtresse d'André quand celui-ci débutait dans la vie. Elle se consacre maintenant tout entière au bonheur de son fils Fernand, bellâtre prétentieux qui a compromis beaucoup de femmes, et qui, désireux de faire une fin, cherche maintenant une grosse dot. Justement Marthe de Bardannes a deux millions. Mme de Thauzette vient demander à André la main de la jeune fille pour Fernand. Le comte refuse, car il n'a aucune estime pour ce jeune fat. La mère se fâche, et pour piquer au vif son ancien amant, elle lui déclare qu'il a grand tort de dire non, car enfin il ne pourra faire entrer Marthe que dans une famille qui voudra bien fermer les yeux. » — Sur quoi donc? demande André surpris. — Mais sur votre situation vis-à-vis des Brissot; vous êtes l'amant de Denise. Tout le monde le dit. D'ailleurs, vous ne seriez sans doute pas le premier. » André est désespéré à la fois par cette accusation monstrueuse et par cette perfide insinuation. Il aime Denise d'un amour profond et respectueux, il pensait à elle dans le fond de son cœur comme à la future comtesse de Bardannes, et le trait empoisonné de Mme de Thauzette l'a blessé mortellement. Y a-t-il vraiment quelque secret infâme dans le passé de Denise, et serait-ce là le motif de sa tristesse? Quel a pu être son premier amant? Fernand peut-être? oui, c'est lui sans doute, mais comment s'assurer de la cruelle vérité? Le comte la demande à tout le monde; d'abord à M. Brissot, discrètement, en lui faisant raconter sa vie. Fernand et Denise ont été élevés ensemble, il se sont aimés enfants, un mariage a été convenu, mais la différence des situations a fait rompre ce projet. Denise en a éprouvé un chagrin si profond, que sa santé a été compromise et qu'il a fallu l'envoyer dans le Midi avec sa mère.

André, peu satisfait par ces renseignements, s'avise d'un stratagème; il s'adresse à Fernand lui-même, et, après avoir déclaré qu'il revient sur sa première détermination, qu'il lui accorde la main de Marthe : « Maintenant, dit-il, que nous voilà beaux-frères, mon honneur t'est aussi sacré que le tien; j'ai l'intention d'épouser Mlle Brissot; n'as-tu pas été son amant? — Non, je te le jure. — Sur l'honneur? — Sur l'honneur. » André n'est cependant pas encore pleinement rassuré; Thouvenin lui conseille de s'adresser à Denise elle-même. « Mais, objecte le comte, si elle a un aveu à me faire, et qu'elle le fasse, elle sait bien que je ne l'épouserai pas. — Qui sait, vous l'aimez? — Oh! ça, jamais! — Ne jurez de rien! » Denise, dans un admirable récit, avoue à M. de Bardannes qu'en effet Fernand de Thauzette a séduit sa compagne d'enfance, qu'il a abusé d'elle, et qu'ensuite il l'a abandonnée. Brissot a tout entendu, il veut tuer Fernand, et il le tuera en effet, si, dans deux heures, Mme de Thauzette n'est pas venue lui demander la main de Denise. Un combat terrible s'engage dans l'âme du comte André : il aime follement Denise; mais devant l'aveu de sa faute il hésite, il recule. C'est alors que se développe le rôle de Thouvenin, qui plaide une cause chère à l'auteur des *Idées de Mme Aubray :* rien ne doit empêcher un honnête homme d'épouser une honnête femme qu'il aime, alors même que cette honnête femme aurait eu un premier accroc matériel fait à son « capital » par un lâche qui l'a séduite, trompée, puis abandonnée. D'ailleurs, conclut Thouvenin, « si vous n'aimiez pas Mlle Brissot, il fallait la laisser tranquille; si vous l'aimez, l'aveu que vous lui avez arraché crée entre elle et vous un lien indestructible. Je vous défie de ne pas épouser Mlle Brissot! Bénie soit cette lutte où vous vous révoltez encore, mais dont vous sortirez triomphant, et qui doit vous révéler ce qu'il y a de plus grand, ce qu'il y a de divin dans l'homme : la pitié et le pardon! » Thouvenin, puissamment aidé par la passion profonde d'André, finit par vaincre ses dernières hésitations, et le comte de Bardannes épouse Denise. Il est presque superflu d'ajouter que M. Alexandre Dumas fils a eu le soin et le talent de rendre son héroïne si parfaite, si intéressante, que le spectateur prend fait et cause pour Denise d'un bout à l'autre de la pièce, et que la solution pour laquelle plaide l'auteur est ardemment souhaitée par tout le public, si hasardée qu'elle soit.

Denise est un des drames les plus émouvants qui aient été représentés à la Comédie Française. « Il pleurait à torrents dans la salle », a dit M. A. Vitu en rendant compte de la première. Cette pièce, où l'auteur fut d'ailleurs secondé par une admirable interprétation, est un des plus beaux et des plus grands succès de M. Alexandre Dumas fils.

DENISON, ville des Etats-Unis, dans l'Etat de Texas, près de la rive droite de la Red River, à 10 kilom. au nord de Sherman, et à 400 kilom. nord-est d'Austin; 3.975 hab. Denison se trouve à 226 mètres d'altitude; elle a été fondée en 1872.

* **DENISON** (John-Evelyn), homme politique anglais, né en 1800. — Il est mort le 5 mars 1875. L'année précédente, il avait quitté la Chambre des communes et avait été élevé à la pairie avec le titre de vicomte Ossington.

. **DENIZET** (Jules-Richard), écrivain français, né à Reims le 15 juillet 1821. — Il est mort à Paris le 22 septembre 1878. M. Denizet a écrit sous les pseudonymes de **Louis Ramon** au « Paris-Journal »; de **O' Brenn**, au « Gaulois »; de **Martial** au « Diogène »; de **Maire** au « Figaro ». En volumes, il a publié : *les Mensonges de la science* (1868, in-12); *l'Hygiène* (1871, in-32).

DENKA, contrée d'Afrique, au sud du Soudan oriental, baignée par le cours moyen du Niger, entre 7° 20′ et 10° 15″ de lat. N., et entre 25° 30′ et 30° 20′ de long. E. Le Denka fait partie de la région désignée sous le nom de « Pays des Rivières »; il est arrosé par de nombreux cours d'eau, dont les principaux sont : le Rôl, qui limite la contrée à l'O.; le Bahr-el-Djebel, le Bahr-el-Zaraf, le Sobat et son grand affluent le Bâko, le Yal, etc. Le sol est d'une grande fertilité; on y récolte, entre autres produits, le *rouhm*, espèce de cotonnier, et le *loulou*, qui produit des fruits, dont on extrait de l'huile et du beurre, le caoutchouc, etc. Le Denka est peuplé d'animaux de toute espèce, particulièrement de troupeaux de bœufs. Les habitants ou *Denkas* sont un peuple de bergers, qui se distinguent facilement des autres nègres par leur front saillant, leur crâne aplati vers les tempes, leurs membres grêles et longs. Ils sont mous, paresseux, et ne sortent de leur apathie que pour la danse et le plaisir. Les localités principales sont : Nasser, Képiel, Taoufikiya, etc. Le Denka a été visité par de nombreux voyageurs; citons : Schweinfurth, Junker, Heuglin, Poncet, Emin, Minani, Potagos, Binder, Felkin et Wilson.

** **DENNERY**, et ensuite D'ENNERY (Adolphe PHILIPPE, dit), auteur dramatique français, né à Paris le 17 juin 1811. — Son père, qui s'appelait Philippe, avait épousé une demoiselle Guiton-Dennery. Adolphe Philippe signa ses pièces de théâtre du nom de Dennery, et fut autorisé par décret, en 1858, à s'appeler Philippe *d'Ennery* avec la particule. Depuis *les Deux Orphelines*, M. Adolphe d'Ennery a fait représenter : *le Tour du monde en 80 jours*, pièce en quinze tableaux (Porte-Saint-Martin, 1874), avec Verne; *la Comtesse de Lérins*, drame en cinq actes (Théâtre-Historique, octobre 1876); *Une cause célèbre*, drame en six actes (Ambigu, décembre 1877); *les Mariages d'autrefois*, comédie en deux actes (Gymnase, novembre 1877); *les Enfants du capitaine Grant*, pièce en treize tableaux (décembre 1878), avec Jules Verne; *Diana*, drame en cinq actes (Ambigu, octobre 1880); *Michel Strogoff*, pièce en seize tableaux (Châtelet, novembre 1880), avec Verne; *le Tribut de Zamora*, opéra en quatre actes, musique de Gounod (Opéra, avril 1881); *les Mille et une nuits*, féerie en trente et un tableaux (Châtelet, décembre 1881); *Voyage à travers l'impossible*, pièce fantastique en vingt-cinq tableaux (Porte-Saint-Martin, novembre 1882), avec Verne; *le Cid*, opéra en quatre actes, musique de Massenet (Opéra, novembre 1885), avec Gallet et Blau; *le Mari d'un jour*, (Opéra-comique, 1886), avec Silvestre; *Martyre!* drame en cinq actes (Ambigu, mars 1886). On lui doit encore : *les Voyages au théâtre* (1881, in-4°), recueil de pièces écrites avec Jules Verne; *Martyre!* (1886, in-18), roman; *les Deux Orphelines* (1887, in-8°), roman.

* **DÉNONCIATION** s. f. — Droit int. Acte par lequel un gouvernement annonce à la puissance avec laquelle il a conclu une convention ou un traité, qu'il n'entend pas proroger ledit traité après son expiration.

. **DENORMANDIE** (Louis-Jules-Ernest), homme politique français, né à Paris le 6 août 1821. — Après la constitution du ministère de Broglie, il vota contre la dissolution de la Chambre des députés (22 juin 1877). Un décret du 18 janvier 1879 le nomma gouverneur de la Banque de France; mais il fut destitué en novembre 1881 pour avoir voté, comme sénateur, contre l'article 7. Le 13 novembre 1883, il interpella le garde des sceaux sur l'application de la loi de réforme judiciaire, et, en 1884, il prit la parole pour défendre la faculté d'émission illimitée que le gouvernement avait proposé de rendre à la Banque de France. Il intervint dans la discussion des propositions de loi relatives aux nullités de mariage et aux modifications du régime de la séparation de corps (juin 1885). Enfin, il vota contre l'expulsion des prétendants en 1886.

* **DÉNOUEMENT** ou **DÉNOÛMENT** s. m. — La forme DÉNOUEMENT est préférée par l'Académie (éd. de 1877).

* **DENSITÉ** s. f. — **Encycl.** Phys. *Densité des liquides.* Faraday a mesuré la *densité* de divers gaz liquéfiés en introduisant, dans les tubes de verre résistants qui les contenaient, un certain nombre de petites sphères de densités différentes. Les unes tombent au fond, les autres se tiennent à la surface, d'autres enfin restent en suspension dans le liquide. Il suffit de mesurer la densité de ces dernières pour connaître approximativement celle du liquide.

— *Densité des gaz.* Lorsque différents gaz s'écoulent successivement par un orifice percé en mince paroi, leurs vitesses d'écoulement sont en raison inverse des racines carrées de leurs densités. Cette loi a été vérifiée par Bunsen au moyen d'un appareil qui, réciproquement, peut servir à la mesure de la densité des gaz. Cet appareil est formé d'un tube de verre, dont la partie supérieure est fermée par un robinet; ce tube, rempli de gaz, est enfoncé dans une cuve à mercure à paroi de verre, un peu profonde, de façon qu'en ouvrant le robinet, le gaz puisse s'échapper dans l'atmosphère, en traversant une lame mince de platine percée d'un trou très fin. Un flotteur, placé dans le tube, s'élève en même temps que le gaz s'échappe; il porte deux repères à une certaine distance l'un de l'autre. L'opérateur note le temps t' qui s'écoule entre les passages des deux repères au réticule d'une lunette fixe. En répétant la même opération avec de l'air, et notant le temps t correspondant, on aura, d étant la densité cherchée

$$d = \frac{t'^2}{t^2}$$

Afin que, dans chaque expérience, le gaz s'écoule sous la même pression, le tube porte un trait d'affleurement qu'on a soin d'amener au niveau de la cuve, avant de fixer le tube dans son support.

— *Densité des vapeurs.* La méthode de Gay-Lussac a été perfectionnée par Hofmann, qui a pu mesurer des densités de vapeurs au-dessus de 100°. Son appareil se compose d'un tube vertical d'environ 1 mètre de haut. Ce tube, fermé à sa partie supérieure, repose sur la cuve à mercure, et est entouré d'un manchon de verre dans lequel on peut faire passer un courant de vapeur, dont on connaît la température. Le tube étant rempli de mercure, on le renverse sur la cuve comme un tube barométrique, on place le manchon, et on fait passer dans le tube le petit flacon contenant la quantité pesée de matière à vaporiser. Le reste de l'opération se fait comme pour la méthode de Gay-Lussac. Les lectures se font directement sur le tube, qui est divisé en parties d'égale longueur et en parties d'égale capacité.

L'appareil d'Hofmann ne permettant d'opérer que sur de petites quantités de matière, M. Troost l'a modifié de la façon suivante : le tube est renflé à sa partie supérieure, de façon à lui donner une capacité de 300 centimètres cubes environ; au-dessous du réservoir ainsi formé, le tube a une longueur supérieure à 76 centimètres, de sorte qu'on peut y faire le vide par la partie supérieure, sans avoir besoin de l'emplir de mercure.

La méthode de Dumas, dans laquelle on se donne le volume de la vapeur au lieu de se donner son poids, ne peut guère être appliquée que jusqu'à 350°. Pourtant, en employant des verres à base de potasse, Deville et Troost ont pu opérer jusqu'à des températures d'environ 800°. Le ballon est placé dans un vase de fer contenant du cadmium, et fortement chauffé. Le cadmium se vaporise, et la vapeur se condense dans un tube d'où elle retombe incessamment dans le vase. On a ainsi une température fixe et connue. En remplaçant le ballon de verre par un ballon de porcelaine, les mêmes auteurs ont pu mesurer des densités jusqu'à 1.040°, température d'ébullition du zinc. Enfin, ils ont pu opérer jusqu'à 1.400°, en chauffant le ballon dans un moufle; un second ballon, placé à côté du premier, sert de thermomètre à air. Les ballons de porcelaine ne peuvent se fermer à la lampe d'émailleur; il faut alors, soit se servir du chalumeau oxyhydrique, soit les fermer avec un bouchon luté.

V. et Ch. Meyer, en partant d'un principe déjà utilisé par Dulong, ont imaginé des appareils fort simples qui permettent de mesurer rapidement les densités de vapeur à toute température. Leur méthode consiste à se donner le poids de la vapeur, et à mesurer ensuite son volume, par déplacement de mercure ou d'air.

Les premiers appareils de V. Meyer étaient formés d'un tube semblable à une burette de Gay-Lussac, dont la grosse branche serait terminée en pointe. Après avoir introduit dans l'appareil un poids connu (1 décigr. environ) de la matière à vaporiser, on faisait la tare et on remplissait le tube avec du mercure : on achevait le remplissage après avoir fermé la pointe à la lampe. Une nouvelle pesée faisait connaître le poids du mercure. L'appareil attaché à un fil de cuivre, était alors placé dans un tube vertical de $0^m,75$ de hauteur, dont la partie inférieure, renflée, contenait un liquide en ébullition. La vapeur déplace un volume de mercure égal au sien, volume qu'il est facile de connaître par une troisième pesée. Après avoir mesuré la différence h de niveau dans les deux branches, on note la température t de l'air ambiant, et la pression barométrique H. P étant le poids de la substance, T la température à laquelle se trouvait la vapeur dans le tube, t la température ambiante, h' la force élastique du mercure à T, a le poids total du mercure, q celui qui remplit le petit tube qui contenait la matière, r le poids du mercure restant, la densité d sera donnée par la formule

$$d = \frac{P \times 13{,}59 \times (1 + 0{,}00367\,T)\,760}{(H + h + h')(0{,}0012932)\Big[(a+q)\,[1 + 0{,}0000303\,(T-t)] - r\,[1 + 0{,}00018\,(T-t)]\Big](1 + 0{,}00018\,t)}$$

0,0000303 étant le coefficient de dilatation cube du verre, et 0,00018 celui du mercure au-dessous de 240°. Au-dessus, on prendra 0,00019.

V. Meyer employait pour le chauffage la vapeur de liquides dont le point d'ébullition était bien connu. Outre l'eau, en voici quelques-uns, avec leurs points d'ébullition :

Aniline.	182°
Benzoate d'éthyle. . .	213°
Benzoate d'amyle. . .	253°
Diphénylamine	310°

Au delà, il employait le soufre (T = 444), en remplaçant le mercure par l'alliage Wood, fondant à 70°.

L'appareil suivant, dû à V. et Ch. Meyer, permet de mesurer les densités des vapeurs qui attaquent le mercure ou l'alliage de Wood : un réservoir de 100 centimètres cubes environ de capacité se termine par une tige, de façon à former une sorte de gros thermomètre. La partie supérieure de cette tige est fermée par un bouchon et porte latéralement un petit tube abducteur se rendant sur une cuve à eau. Un poids connu de la substance étant placé dans ce réservoir, chauffé à une température constante qu'il est inutile de connaître, déplacera, en se vaporisant, un volume d'air égal à celui de la vapeur. Ce volume d'air recueilli sera celui qu'aurait la vapeur s'il était possible de le mesurer à la température t de la cuve à eau. P étant le poids de la substance, H la pression barométrique, h la tension de la vapeur d'eau à t, V le volume de l'air recueilli, la densité D sera :

$$D = \frac{P\,(1 + 0{,}003665\,t)\,760}{V\,0{,}001293\,(H - h)}.$$

Voici comment s'effectue l'opération : l'appareil, bien séché, est placé dans l'enceinte à température constante (on peut aller jusqu'au rouge, en recouvrant le verre d'un lut). Friedel emploie pour le chauffage la vapeur de soufre ou de mercure bouillant dans un tube de fer chauffé au gaz. Lorsque l'appareil a pris la température de l'enceinte, on enlève le bouchon et on laisse tomber dans le réservoir le petit flacon qui contient la matière pesée. Un tampon d'amiante calcinée est placé au fond pour empêcher la rupture par le choc du flacon. On remet le bouchon, en ne recueillant pas les quelques bulles d'air qu'il chasse, puis on place l'éprouvette divisée sur le tube abducteur. Le dégagement dure quelques minutes, au bout desquelles l'éprouvette est plongée dans l'eau à la température connue t, puis relevée jusqu'au niveau de la cuve pour faire la lecture sous la pression atmosphérique.

Crafts et Meyer ont fait des déterminations à très haute température au moyen d'un appareil de porcelaine chauffé dans un four Perrot. Cet appareil est muni de quelques perfectionnements qui en rendent l'emploi plus précis : le mesureur est formé d'un tube en U divisé, communiquant directement avec l'appareil; la matière peut être introduite dans le réservoir sans laisser échapper de bulle d'air.

— Chim. La mesure de la densité des vapeurs joue un grand rôle en chimie; elle vient en aide à l'analyse pour la détermination des poids moléculaires. Elle joue également un rôle dans l'étude des phénomènes de dissociation : la mesure de la densité de certaines vapeurs, à des températures de plus en plus élevées, ayant donné des nombres décroissants, a conduit les expérimentateurs à admettre que le corps étudié se dissociait; tel est le cas du perchlorure de phosphore, de l'hydrate de chloral, de bromal, du chlorhydrate d'ammoniaque, du bromhydrate d'amylène, etc. Dans presque tous les cas, l'expérience directe est venue confirmer ces prévisions.

Enfin, la mesure des densités de vapeur des corps simples à diverses températures a donné lieu également à des remarques intéressantes; c'est ainsi que Troost pense avoir montré l'existence de l'ozone du soufre, et que Crafts et Meyer, trouvant pour l'iode des résultats que l'analyse spectrale est venue confirmer, ont été amenés à penser que, à température élevée, la molécule de l'iode se scindait en atomes libres.

— Electr. *Densité électrique.* On appelle *densité électrique* en un point d'un conducteur le rapport $\frac{dq}{ds}$ entre la quantité d'électricité que porte un élément de surface autour de ce point et la surface de cet élément. La densité électrique varie, en général, quand

on passe d'un point à un autre à la surface d'un conducteur en équilibre électrique. La sphère est la seule surface limitée où la densité soit uniforme, quand elle est isolée et en dehors de tout champ électrique étranger.

Le cylindre et le plan, quand ils sont illimités, ont aussi une densité uniforme; pratiquement, la densité est encore uniforme sur un cylindre ou un plan limités tant qu'on ne s'approche pas trop des extrémités.

La densité a des maxima aux saillies des conducteurs et des maxima aux dépressions; elle tend à devenir infinie à l'extrémité des pointes. Avec la densité s'accroît l'effort disruptif exercé sur l'isolant, et par conséquent la tendance à la décharge.

On sait qu'en effet les conducteurs se déchargent par les pointes et que les étincelles éclatent aux points saillants des conducteurs.

— *Densité d'un courant.* Syn. d'INTENSITÉ.

* **DENT** s. f. — **Encycl.** Techn. La fabrication des *dents* artificielles en porcelaine a pris un grand développement aux Etats-Unis. Ces dents se font en une porcelaine spéciale formée de feldspath et de quartz, colorée par le platine, le titane ou l'or. Les fabriques américaines livrent chaque année 10.000.000 de dents, représentant une valeur de 5.000.000 de francs. Une de ces fabriques produit à elle seule la moitié du chiffre total.

DENTALINE s. f. (dan-ta-li-ne — du lat. *dens*, dent). Zool. Genre de foraminifères perforés, famille des Lagénidés, dont les coquilles arquées et minuscules abondent en diverses roches, depuis le calcaire carbonifère jusqu'au crétacé. Ce genre existe depuis l'époque houillère jusqu'à nos jours. La dentaline élégante (*dentalina elegans*), terminée en pointe, rétrécie depuis la base et divisée par des étranglements successifs, est commune dans le miocène de Baden.

* **DENTELLE** s. f. — **Encycl.** L'industrie des imitations de *dentelles* fut établie en France vers 1816, à Saint-Pierre-lez-Calais, par un Anglais nommé Welster, qui avait pu, malgré les rigueurs de la douane britannique, introduire en France quelques-uns de ces métiers Warp et Straight-Bolt auxquels Nottingham devait une si grande importance industrielle. Jusqu'en 1834 cette industrie resta dans l'enfance, les filateurs français ne produisant pas les fils de coton retors très fins, qui sont la matière première des tulles sur lesquels s'exécute la dentelle, et l'entrée en France de ces marchandises anglaises étant sévèrement interdite. A cette époque, la prohibition cessa et l'on se contenta de frapper de droits d'entrée élevés les fils de coton nécessaires à la fabrication du tulle.

Les dentelles de Calais sur soie sont des imitations de chantilly, de blonde de Caen, de spanish, de guipure, etc. Les dentelles en coton sont des imitations de valenciennes, torchons, points de Paris, points à l'aiguille, malines, bobineaux, etc. La matière première représente, pour ces derniers articles, 40 à 70 pour 100 de la valeur du produit fabriqué. Chaque métier à dentelles emploie, en tout, une vingtaine de personnes gagnant, les hommes, de 30 à 50 francs par semaine, les femmes, de 15 à 18 francs. Le prix des métiers, très élevé, est en moyenne de 18.000 fr. Outre les dentelles mécaniques en soie et en coton, on fabrique à Calais et à Saint-Pierre quelques dentelles de laine et des rideaux. Ces deux centres de fabrication possèdent 1.600 métiers à fabriquer la dentelle, dont 1.000 pour la soie et 600 pour le coton; ils produisent chaque année pour 40 à 50.000.000 de francs de dentelles, dont les trois quarts en tulles et dentelles de soie, et un quart seulement en dentelles de coton. Les autres centres de l'industrie dentellière n'atteignent pas, à eux tous, ce chiffre d'affaires; ils produisent à peine pour 30.000.000 de francs de ces tissus par an.

On fait à Lyon les tulles unis de soie et les dentelles grossières qui portent le nom de *dentelles lamas* et *dentelles pusher*. Saint-Quentin, Douai, Caudry près Cambrai, Lille et Grand-Couronne, près de Rouen, fabriquent, outre des tulles unis de coton, des articles communs de soie et des rideaux.

Pendant longtemps la fabrication mécanique des dentelles se contentait de reproduire les dessins à l'aide de deux réseaux, chaîne et trame, et non d'un seul fil, comme dans le travail à la main. La grande différence entre les dentelles à la main et les dentelles imitées était alors le *picot*, petite boucle saillante qui borde la dentelle. On le rapportait après coup dans les dentelles mécaniques; il était fixé à l'aiguille et pouvait être arraché sans que le réseau fût détruit, tandis que, dans la dentelle à la main, il est obtenu par les mêmes fils que le reste du réseau et en constitue une des parties intégrantes. En 1882, on inventa en même temps en Amérique et en Angleterre une machine à fabriquer la dentelle ou *dentellière*, qui réalise cette partie du travail manuel et permet d'exécuter mécaniquement les dentelles dites à la *Jacquart*, de *Calais*, de *Cambrai*, de *Lyon*, de *Lille*, la *valenciennes à mailles carrées* ou *rondes*, la *malines*, le *chantilly*, la *blonde*, la *guipure*, etc. La dentellière donne au produit tout l'aspect des dentelles exécutées à la main, aspect qui n'a pas l'uniforme et monotone régularité du travail mécanique ordinaire, et qui fait le charme des vraies dentelles. La machine dévide de 1.800 à 2.000 fuseaux, place et déplace 200 à 300 épingles que les fils contournent en exécutant le dessin, et accomplit le travail de plusieurs centaines d'ouvrières habiles. La combinaison des mouvements, qui tendent les fils, les tordent, meuvent les épingles sur le carreau, est obtenue par des espèces de machines à la Jacquart, ayant des jeux de cartons perforés, qui actionnent les uns les broches portant le fil, les autres les épingles. Le travail mécanique est exactement le même que celui de l'ouvrière; il emploie les mêmes procédés d'exécution et peut produire une dentelle absolument identique à la dentelle faite à la main, le picot étant noué par les fils eux-mêmes.

* **DENTU** (Edouard-Henri-Justin), éditeur français, né à Paris le 21 octobre 1830. — Il est mort à Passy le 13 avril 1884. Dentu avait fort élargi le cercle d'opérations de la vieille maison qui lui avait été léguée. Dans une période de trente années, il a publié près de 5.000 romans, ouvrages historiques ou dramatiques. Il est peu de nos écrivains modernes qui ne lui aient porté un ou deux volumes, certains même lui sont restés constamment fidèles. Les plus grands succès de vente qui ont marqué la carrière de Dentu sont les *Iambes et Poèmes*, de Barbier; *la Sorcière*, de Michelet; *le Bossu*, de Paul Féval; *la Réforme sociale*, de Le Play; *la Journée de Sedan*, du général Ducrot; *Mademoiselle Giraud ma femme*, de Belot; *Jack* et *les Aventures de Tartarin de Tarascon*, d'Alphonse Daudet; *la Fille de Roland*, de Henri de Bornier; *le Voyage au pays des milliards*, de Victor Tissot; *Monsieur le Ministre*, de Jules Claretie, etc. Outre le commerçant prudent, il y avait chez Dentu, mieux qu'un critique, un écrivain véritable, comme on en peut juger par la préface pleine d'esprit et d'érudition qu'il a mise en tête du livre : *Chansons, mois et toasts*, de Charles Vincent (1882, in-8°); il y avait aussi en lui un intelligent amateur d'autographes, qui était parvenu à rassembler une collection de pièces historiques de la plus haute valeur, qui ont été dispersées au vent des enchères (mars 1888).

* **DENUELLE** (Dominique-Alexandre), architecte, archéologue et peintre décorateur français, né à Paris en 1818. — Il est mort à Florence le 4 décembre 1879.

* **DÉNUTRITION** s. f. — **Encycl.** Physiol. Le mot *dénutrition* est souvent pris dans le sens de désassimilation. D'après Littré, c'est de Blainville (1832) qui a donné ce nom au phénomène de la formation et de l'élimination des principes cristallisables provenant de la désassimilation des tissus. Peut-être serait-il préférable, comme le propose Littré, de conserver dans ce sens le mot *désassimilation* et de réserver le mot *dénutrition* pour désigner l'excès de la désassimilation sur la nutrition, sur l'assimilation.

DENZINGER (François-Joseph), architecte allemand, né en 1821 à Liège. Il a édifié la cathédrale de Ratisbonne, l'église des Rois-Mages à Francfort-sur-le-Mein, dont il a également reconstruit la cathédrale, détruite en 1867 par un incendie. Il a encore construit les bains de Kissingen.

DEODATUM, nom latin de SAINT-DIÉ.

* **DEPANIS** (Barnabé-Louis-Paulin), général français, né à Toulouse en 1787. — Il est mort à Paris le 28 janvier 1860.

De Paris au Tonkin, par Paul Bourde (Paris, 1885, in-18). M. Paul Bourde, parti pour le Tonkin comme correspondant du « Temps », adressa à ce journal, en 1884, des lettres qui furent très remarquées et qui méritaient assurément d'être réunies en volume. Ce sont des impressions, des descriptions, des considérations notées au jour le jour; mais l'auteur voit si juste et conte si bien, que son livre est de beaucoup supérieur à la plupart de ces trop nombreux ouvrages qui ont paru au moment de l'expédition française. Parti de Marseille le 24 décembre 1883, M. Paul Bourde arriva, le 2 janvier, en vue, de Port-Saïd; le 8, à Aden, « cette presqu'île de rochers dont l'image s'imprime dans la mémoire comme le type inoubliable de l'aridité »; le 15, à Ceylan, « l'île d'émeraude, la terre des rubis »; le 21, à Singapour, « créée au confluent de cent races »; le 23, au cap Saint-Jacques, d'où il s'embarqua pour le Tonkin. « ... Nous ne perdons plus de vue la côte de l'Annam : des montagnes, dont on se fatigue comme d'un écheveau qu'on ne peut débrouiller; une végétation maigre et noire; et, de toutes parts, ces tons terreux du sol nu, qui sont d'un effet si pauvre. » Voici la baie de Tourane. « On la prendrait pour un lac suisse. Des montagnes, aux plus hauts pics desquelles les nuages mettaient une blanche collerette, l'entourent de trois côtés en projetant de grandes ombres sur ses eaux. Le soir, ce fut autre chose, et nous nous crûmes à Naples. Les feux des barques des pêcheurs, qui étaient tous allés jeter leurs filets sur le même banc, criblaient la nuit d'étoiles d'or comme une grande ville brillamment éclairée au bord de la mer. » Les Tonkinois qu'il rencontra entre Haï-Phong et Hanoï ne lui ont paru seulement que malpropres. « Ce sont des esclaves qui sont passés aux mains d'un nouveau maître et qui l'interrogent du regard pour deviner ce qu'ils doivent en attendre. Sourit-on, ils sourient; s'informe-t-on sur quelque détail qui vous frappe dans une case, les voilà amusés comme des écoliers et qui bavardent comme de vieilles femmes. Race qui ignore les sentiments profonds et dont l'esprit s'est noué pendant la croissance. Ceux qui ont longtemps vécu parmi eux les comparent à des enfants : ils en ont la douceur, l'humeur superficielle et aussi les courtes colères irraisonnées. »

Débarqué à Hanoï, M. Bourde n'eut pas longtemps à se demander où il planterait sa tente, car il apprit qu'il n'y avait qu'un hôtel dans la capitale du Tonkin. Hôtel n'est pas le mot propre : case conviendrait mieux à cette réunion de réduits trop aérés, pavés de briques toujours moites, aux murs couverts de lézards, encombrés de moustiques, de rats et de crapauds, qui viennent regarder dans votre chambre comment les Européens sont faits. « Avec tant de créatures, pour la plupart desquelles la vie active ne commence qu'après le coucher du soleil, la nuit réparatrice, la douce reine des pavots devient une sorcière de sabbat. » Heureusement, le résident français fit aménager pour M. Bourde et quelques autres Français une pagode abandonnée. Nos compatriotes arrêtèrent en commun un certain nombre de serviteurs indispensables : Khoa, un interprète aux yeux bridés, toujours flanqué d'un large parapluie qu'il ouvrait en toute occasion; le cuisinier Ta, qui, trop fier pour porter le panier aux provisions, entretenait à son service particulier un boy, aidé lui-même d'un petit sous-boy, qui consentait à trotter toute la journée pour rien, pour apprendre le métier et pour la gloire de servir de seconde main le cuisinier Ta; Aïe, qui soignait les chevaux; Déan, qui s'occupait de la pagode et qui est, lui aussi, assisté d'un sous-boy. « La domesticité, en Annam, est une chaîne dont il est difficile de trouver la fin. » Ainsi installé, M. Paul Bourde put goûter, sans inquiétude pour son estomac et pour son sommeil, les agréments d'un voyage au Tonkin : il observa « comment le Tonkin mange », comment les Annamites travaillent, comment aussi se comportaient nos soldats. Il assista à la prise de Bac-Ninh et à l'occupation de Hong-Hoa. Et, de toutes ces pérégrinations, il rapporta des impressions et des observations si intéressantes qu'il eût été dommage pour le public de les ignorer.

** **DEPASSE** (Emile-Toussaint-Marcel), homme politique français, né à Guingamp (Côtes-du-Nord) le 29 juillet 1804. — Il est mort à Lannion le 15 mai 1881.

DEPASSE (Hector), homme politique et publiciste français, né à Armentières (Nord) en 1843. Après s'être essayé en province, il est entré de bonne heure dans la presse parisienne, où il n'a pas tardé à marquer sa place. Pendant les dernières années de l'Empire il collabora au « Journal de Paris ». De là, il passa à l'« Avenir national », dirigé par M. Peyrat, puis au « Siècle », et à la « République française ». Elu en 1881 conseiller municipal de Paris dans le VIe arrondissement, il fut réélu en 1884 et 1887. M. Depasse appartient au groupe des républicains progressistes. Il a fréquemment combattu les théories autonomistes, en particulier dans une brochure intitulée : *Paris, son maire, sa police* (1881, in-8°). M. Depasse revendique cependant pour le conseil le droit de surveiller le bon fonctionnement de la police municipale. Rapporteur de la Bourse du travail, de l'Ecole du livre, il a aussi contribué à la fondation des lycées de jeunes filles. Il a été l'organisateur de la « commission de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française ». Il a publié : *le Cléricalisme* (1877, in-8°); *Carnot* (1880, in-12); sept livraisons de la « Collection des célébrités contemporaines » : *Léon Gambetta, de Freycinet, Paul Bert, Spuller, Challemel-Lacour, Henri Martin, Ranc*, ainsi que de nombreux articles politiques dans la « Nouvelle Revue », la « Revue Bleue », etc. Aux élections de 1885 il eut 120.000 voix dans le Nord, sur la liste républicaine qui échoua.

DÉPASTRE s. m. (dé-pas-tre). Zool. Genre de méduses acalèphes, du groupe des Lucernaires, famille des Cleistocarpidés. Les dépastres n'ont pas de bras; leurs tentacules sont distribués sur le bord de la cloche, dans la jeunesse. Le pédoncule possède quatre chambres avec quatre cordons musculaires. L'espèce type, le dépastre en forme de coupe (*depastrum cyathiforme*), habite les îles Hindoë.

** **DEPAUL** (Jean-Anne-Henri), chirurgien français, né à Morlaas (Basses-Pyrénées) le 26 juillet 1811. — Il est mort le 22 octobre 1883 dans la même ville. En 1875, il était allé au Brésil où il avait été appelé par l'empereur, pour procéder à l'accouchement de la comtesse d'Eu, sa fille aînée. M. Depaul fut nommé commandeur de la Légion d'honneur la même année.

DEPAZÉA s. m. (de-pa-zé-a — de *depaze*, nom propre). Bot. Genre de champignons pyrénomycètes, voisin des sphéropsidées. Les depazéa sont des cryptogames parasites vivant sur les feuilles; on croit que la plupart des espèces décrites ne sont que des pycnides de sphériacées.

— Paléont. Genre de champignons fossiles appartenant au groupe des Pyrénomycètes, et dont les périthèces ont été découverts sur des feuilles de diverses couches tertiaires. Les depazéa étaient parasites. ‖ On dit aussi DEPAZÉS.

Dépêche (LA), journal républicain quotidien, paraissant à Toulouse (Haute-Garonne). Créé le 2 octobre 1870 par MM. Sirven frères, manufacturiers de cette ville, dans le but de tenir le public, plusieurs fois par jour, au courant des événements de la guerre franco-allemande, ce journal, de petit format, eut immédiatement une grande vogue. Quelques semaines plus tard, les fondateurs en confièrent la rédaction à M. Louis Braud, avocat à la cour d'appel de Toulouse. Celui-ci lui donna peu à peu les allures d'un journal politique, et tiré quotidiennement à plusieurs éditions, il ne tarda pas à prendre une extension considérable : le premier en date des journaux à 5 centimes de la région, *la Dépêche* devint l'organe de la démocratie du sud-ouest. Son ardeur à défendre les solutions républicaines la désignait naturellement à la haine de la réaction, qui, le 24 mai 1873 et le 16 mai 1877, lui fit subir les tracasseries policières les plus éhontées. Ses propriétaires durent soutenir plus de trente procès correctionnels. Ces persécutions ne firent qu'accroître la faveur que lui avait témoignée, dès la première heure, la démocratie de Toulouse et du sud-ouest. *La Dépêche* avait si bien grandi que, lorsque ses fondateurs la cédèrent, elle fut mise en actions au capital de 1 million.

Le petit journal de 1870 est devenu, grâce à de grands sacrifices pécuniaires, à de nombreuses améliorations matérielles, l'un des organes les plus importants du Midi. M. Louis Braud en est resté, à Toulouse, le rédacteur en chef. Une rédaction parisienne a été confiée au talent de journalistes éminents (MM. Henry Maret, Camille Pelletan, etc.).

* **DÉPENSE** s. f. — **Encycl.** Fin. *Dépenses obligatoires*. On donne ce nom aux dépenses auxquelles les communes et les départements ne peuvent se soustraire. Les dépenses obligatoires des communes sont énumérées par la loi du 5 avril 1884 (V. COMMUNE); la loi du 10 août 1871 a fixé comme suit les dépenses obligatoires du département qui ont pour objet : le loyer et l'entretien des hôtels et du mobilier des préfectures, du local nécessaire à la réunion du conseil départemental de l'Instruction publique et du bureau de l'inspecteur d'académie; le casernement ordinaire des brigades de gendarmerie; le loyer, l'entretien, le mobilier et les menues dépenses des cours d'assises, tribunaux civils, tribunaux de commerce et justices de paix; frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires, frais d'impression des cadres pour la formation des listes électorales et des listes du jury. La loi du 9 avril 1879 a ajouté : le loyer, l'entretien et le mobilier des écoles normales primaires. Sont aussi considérées comme dépenses obligatoires les sommes inscrites au budget départemental par le préfet en vue d'acquitter des dettes exigibles. S'il arrivait qu'un conseil général négligeât de voter pour ces divers services un crédit suffisant, il y serait pourvu d'office par une contribution spéciale. « Il est à remarquer, dit M. de Crisenoy, qu'à l'exception des frais occasionnés par l'entretien des hôtels et du mobilier des préfectures, les dépenses obligatoires ci-dessus énumérées ont un caractère d'intérêt général. Anciennement, les dépenses de cette nature étaient beaucoup plus nombreuses encore; on y voyait figurer les traitements des magistrats, des professeurs, des préfets et autres fonctionnaires administratifs, l'entretien et la nourriture des prisonniers. Leur inscription aux budgets départementaux n'avait eu d'autre objet que de décharger d'autant le budget de l'Etat. On est revenu petit à petit à un régime plus logique, et il faut espérer qu'un jour ou l'autre, le législateur, complétant cette réforme, fera disparaître les dépenses accessoires des services militaires et judiciaires, dont l'Etat acquitte déjà les dépenses principales. »

— Econ. polit. *Dépenses publiques*. Nous avons, au tome VI du *Grand Dictionnaire*, donné un tableau comparatif des dépenses budgétaires en France depuis 1830 jusqu'à 1866. Nous complétons ces renseignements pour la période de vingt ans écoulée, en faisant remarquer que du tableau ci-dessous il résulte que, depuis 1870, les dépenses publiques ont suivi une progression croissante. Ce serait une injustice que de laisser au compte du régime républicain cet état de choses. Il ne faut pas oublier, en effet, l'écrasant héritage que lui avait laissé l'Empire. A la suite de nos désastres, la France républicaine a payé aux Allemands 5 milliards d'indemnité. Sur les ressources de son budget ordinaire, elle a remboursé près de 1.500 millions empruntés à la Banque de France. Le matériel et les approvisionnements des armées de terre et de mer étaient à reconstituer; les frontières de l'Est devaient être protégées par des forteresses et des travaux de défense. L'Etat politique de l'Europe, suite en grande partie de notre dé-

faite, a condamné la République à entretenir la plus formidable armée que nous ayons jamais eue en temps de paix. 30.000.000 sont payés par an aux départements, aux villes et aux communes, comme remboursement des contributions extraordinaires et des dommages résultant de la guerre; 20.500.000 francs, à la Compagnie des chemins de fer de l'Est pour cession de ses droits sur les lignes situées dans les territoires enlevés par l'Allemagne; 17.300.000 francs, pour couvrir l'annuité de l'emprunt Morgan contracté pendant la guerre. Les pensions par le fait de la guerre se sont augmentées de 50.000.000 de francs.

Indépendamment de ces charges énormes, résultat direct des fautes de l'Empire, la République paye scrupuleusement les arrérages des emprunts contractés par tous les gouvernements antérieurs. Elle avait également le devoir de protéger les intérêts matériels et intellectuels du pays. Pour soutenir notre commerce dans sa lutte contre la concurrence étrangère que les traités imposés rendent si difficile, 10.000 kilom. de chemins de fer ont été construits; tous nos ports importants ont été agrandis et approfondis, et les canaux améliorés. Des primes ont été accordées à la construction et à la navigation des navires au long cours.

Au point de vue intellectuel le gouvernement de la République n'est pas resté inactif. Il a réorganisé l'instruction primaire que l'Empire avait laissé s'étioler aux mains de congréganistes, il a réorganisé l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire, qui eux aussi nous constituaient en état d'infériorité vis-à-vis des autres nations; de 30.000.000 de francs (1867), le budget de l'Instruction publique est monté à 147 millions de francs (1886). Si donc on veut juger l'arbre par ses fruits, le gouvernement républicain par ses dépenses, il faut avoir présentes à l'esprit les considérations que nous venons de donner en lisant le tableau des dépenses qui suit :

ANNÉES.	DETTE PUBLIQUE. DOTATIONS ET ANNUITÉS	FINANCES.	MINISTÈRE D'ÉTAT. — POSTES ET TÉLÉGRAPHES depuis 1878.	AFFAIRES ÉTRANGÈRES	INTÉRIEUR.	JUSTICE.	CULTES.	INSTRUCTION PUBLIQUE.	MAISON DE L'EMPEREUR et BEAUX-ARTS. — BEAUX-ARTS depuis 1870.	TRAVAUX PUBLICS. AGRICULTURE. COMMERCE.	GUERRE.	MARINE et COLONIES.	ALGÉRIE.	FRAIS DE RÉGIE et de PERCEPTION.	REMBOURSEMENTS RESTITUTIONS.
1867	563.624.715	19.963.354	3.060.535	13.349.770	208.793.483	32.912.634	54.035.636	30.193.599	21.266.295	187.010.826	513.090.284	221.972.849	33.359.020	224.505.643	111.697.420
1868	562.069.925	22.097.806	3.401.370	13.552.292	234.630.511	33.181.372	53.882.763	36.061.969	19.326.487	181.232.361	461.093.551	197.306.118	41.093.313	226.731.692	113.878.711
1869	582.475.442	20.357.988	»	13.899.962	255.753.523	36.080.550	54.532.936	38.539.215	19.595.415	213.880.833	420.899.096	181.991.505	38.143.242	227.683.251	122.110.219
1870	571.188.738	34.364.412	»	13.049.044	451.035.933	35.116.827	53.842.519	42.739.515	6.109.653	420.435 086	1.275.620.555	212.069.743	35.747.255	220.732.736	126.795.255
1871	681.584.157	122.351.473	»	11.559.546	358.107.763	32.493.667	49.963.524	42.306.457	5.602.978	281.089.730	1.224.305.859	169.477.842	27.869.321	217.020.006	151.060.630
1872	1.132.833.601	144.651.061	»	11.509.026	302.213.536	34.061.160	53.216.748	45.113.650	6.813.367	161.353.904	463.787.214	143.848.251	38.235.193	227.779.891	182.612.453
1873	1.329.927.550	54.175.235	»	11.818.624	332.895.292	34.261.411	53.482.323	48.000.819	6.698.069	169.665.103	482.388.240	155.712.439	27.775.573	247.414.108	159.902.086
1874	1.191.046.756	29.989.742	»	11.408.647	315.398.834	34.502.282	53.744.217	50.606.051	7.317.472	214.423.234	473.336.635	153.202.765	25.923.233	237.419.608	167.966.999
1875	1.230.804.545	23.707.471	»	11.382.371	300.071.208	34.418.343	53.775.712	50.777.787	6.800.905	215.453.492	485.266.698	158.044.934	37.012.047	241.040.774	176.454.071
1876	1.165.739.750	24.287.015	»	11.269.453	326.100.903	35.005.389	53.857.017	55.166.672	7.111.977	238.429.946	522.457.186	170.152.776	31.727.905	246.117.072	204.473.867
1877	1.189.022.907	23.974.227	»	12.781.652	301.266.488	35.372.286	53.133.200	65.174.615	7.742.628	249.586.901	540.127.153	192.814.852	30.036.051	237.221.351	181.066.555
1878	1.206.306.513	23.277.488	827.717	13.769.505	288.861.078	35.333.788	52.843.411	73.366.664	7.738.817	275.305.149	556.634.891	197.505.566	31.930.264	257.928.460	184.242.460
1879	1.258.839.602	48.235.103	1.483.691	14.470.108	387.613.167	35.198.939	52.727.194	77.915.723	7.882.412	439.093.464	578.059.238	198.608.879	35.106.043	260.753.046	188.986.987
1880	1.256.278.243	25.557.439	2.774.512	15.415.123	311.164.799	35.552.827	52.407.161	100.370.991	8.655.994	563.933.097	666.484.817	213.204.531	32.408.743	272.472.651	204.015.365
1881	1.254.261.596	24.986.125	13.134.438	14.712.376	353.098.155	36.187.154	48.266.318	101.834.381	36.152.361	709.736.491	738.350.090	231.089.742	»	309.219.043	189.163.571
1882	1.297.947.628	25.118.135	12.173.540	16.730.726	351.345.926	36.674.058	52.156.368	147.073.370	30.658.018	734.359.591	791.346.591	242.326.045	»	322.366.657	194.436.331
1883	1.328.536.621	27.109.163	12.604.688	15.108.469	336.029.296	36.518.892	51.167.477	165.145.405	23.381.100	642.564.132	739.057.272	279.417.200	»	335.407.319	198.528.570
1884	1.275.148.824	25.992.859	6.160.269	15.192.156	364.481.224	38.891.387	50.420.660	192.645.052	17.197.476	471.452.615	694.903.241	311.921.206	»	333.520.874	207,956.489
1885	1.325.208.717	19.036.470	2.130.684	13.955.900	336.061.581	38.015.000	46.550.763	149.176.971	13.788.035	298.468.725	670.528.984	236.570.655	»	336.355.755	200.972.810
1886	1.357.200.974	20.035.000	2.081.852	14.163.900	332.374.628	38.102.800	46.348.763	147.973.415	13.815.055	250.851.969	648.128.238	238.093.362	»	336.715.179	205.143.938

En présence de ces chiffres, il est facile de comprendre que la question financière tienne une large place dans les préoccupations du pays. Tout le monde est d'accord qu'une semblable élévation des dépenses est une cause d'affaiblissement; mais jusqu'en 1886 les divers ministères qui se sont succédé au pouvoir, absorbés dans des luttes politiques stériles, n'ont pu encore trouver moyen d'alléger les charges de l'Etat.

DEPERTHES (Pierre-Joseph-Edouard), architecte français, né à Houldicourt (Ardennes) le 31 juillet 1833. On lui doit d'importants travaux, tant en France qu'à l'étranger, et il les a pour la plupart obtenus en remportant le premier prix dans les concours. C'est ainsi qu'il a été chargé de la construction d'une église catholique à Berne, de la reconstruction de l'église de Vanves, de l'érection du monument commémoratif de la défense nationale à Rouen, de la construction de l'hôtel de la préfecture à Oran, etc. Un de ses meilleurs titres est sa participation à la réédification de l'Hôtel de ville de Paris; en collaboration avec M. Ballu, il a établi les plans et devis qui ont obtenu le premier prix au concours ouvert en 1872. Ancien inspecteur des travaux de l'église Saint-Ambroise, à Paris, ancien architecte en chef de la ville de Brest, M. Deperthes a obtenu une troisième médaille au Salon de 1865, une deuxième à l'Exposition de 1867, et il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1878.

DEPEYRE (Octave), homme politique français, né à Cahors le 15 octobre 1825. — Le jour même où la Chambre adoptait, par une majorité de 363 voix, un ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou (juin 1877), le Sénat nomma dans ses bureaux une commission chargée d'examiner le projet de dissolution de la Chambre. M. Depeyre, chargé d'écrire le rapport, se borna à paraphraser le message et les déclarations ministérielles. « Le Sénat, disait-il, doit rechercher si le président de la République, en proposant la dissolution, obéit à un véritable intérêt public, ou s'il ne fait que céder à l'impatience du frein. Nous n'avons pas cru, et le pays ne croira pas plus que nous que M. le maréchal de Mac-Mahon ait cédé à l'impatience du frein. Ces vulgaires impatiences, d'où sortent les résistances capricieuses et les jugements téméraires, n'ont rien à voir ici; M. le président de la République a obéi à de plus généreux mobiles : il estime que toute concession nouvelle deviendrait fatale aux grands intérêts qu'il a le devoir de sauvegarder, et c'est sous la pression d'une conviction profonde qu'il demande un nouvel appel au pays... Dire qu'il devait suffire à M. le président de la République de changer son ministère, c'est ne tenir aucun compte de la double expérience déjà faite. » M. Depeyre, qui venait d'être nommé administrateur de l'université catholique de Paris, en remplacement du trop fameux comte de Germiny, échoua aux élections sénatoriales du 5 janvier 1879 dans le département du Lot. Il est devenu directeur du « Moniteur universel » en 1887, après la fusion de ce journal avec le « Français ».

DÉPHOSPHORATION s. f. (dé-fos-fo-ra-si-on — préf. *dé* privat. et rad. *phosphore*). Techn. Opération par laquelle on élimine le phosphore d'un produit, en particulier de la fonte et de l'acier.

— *Scories de déphosphoration*. Les scories grisâtres et friables résultant du traitement des fontes phosphoreuses par les méthodes dites basiques, renferment une grande quantité de phosphate de chaux, qui leur permet de remplacer économiquement les phosphates naturels pour l'amendement des terres.

DEPIERRE (Joseph), ingénieur français, né à Cernay, près Mulhouse, en 1839. M. Depierre s'occupa surtout de chimie industrielle; il prit une grande part à la fondation de la Société industrielle de Rouen, et il est devenu directeur d'un établissement important à Prague (Bohême). On lui doit plusieurs ouvrages scientifiques : *Dictionnaire bibliographique de la garance* (1878, in-8°), en collaboration avec M. J. Clouët, professeur à l'école de médecine de Rouen; *Traité du fixage des couleurs par la vapeur* (1878, in-8°); *la Teinture et l'Impression à l'Exposition de* 1878 (1879, in-8°); *Etude sur l'Algérie* (1879, in-8°); *Monographie des machines à laver employées dans le blanchiment, la teinture des fils*, etc. (1884, gr. in-8°).

* **DÉPLATRAGE** s. m. Elimination du plâtre ou sulfate de chaux ajouté au vin.

* **DÉPLOIEMENT** s. m. — Peut s'écrire DÉPLOÏMENT, d'après l'Académie (éd. de 1877).

* **DÉPOLARISATION** s. f. — Electr. Action de dépolariser une pile ou les électrodes d'un électrolyte.

— **Encycl.** La *dépolarisation* peut être obtenue : 1° par un procédé mécanique, tel que l'agitation du liquide par un courant d'air ou l'agitation des électrodes elles-mêmes, qui a pour effet de chasser la couche gazeuse adhérente;

2° Par un procédé physique; par exemple, en rendant l'électrode rugueuse par une couche de mousse de platine;

3° Par un procédé chimique; par exemple, en absorbant l'hydrogène au fur et à mesure de sa production par des corps oxydants, tels que l'acide azotique, les chromates, les sels de cuivre, de mercure.

* **DÉPOLARISER** v. a. — Electr. Action cesser ou empêcher la polarisation d'une pile, des électrodes d'un électrolyte.

** **DÉPÔT** s. m. — **Encycl.** Adm. *Dépôt de la préfecture de police*. Par suite de la reconstruction des bâtiments de la place Dauphine incendiés en 1871, le Dépôt, précédemment situé au troisième étage de la préfecture de police, se trouve aujourd'hui placé au sous-sol du Palais de justice même, où il occupe un vaste carré compris entre la place Dauphine à l'O., le quai de l'Horloge au N., la cour intérieure à l'E. et le quai des Orfèvres au S. La grande salle des pas-perdus, la cour d'appel, l'escalier monumental du palais et la cour d'assises forment le dessus du Dépôt. Les colonnes, les pilotis, les fondations énormes de l'immense édifice plongent dans les profondeurs du Dépôt, dont elles obscurcissent les salles, et les couloirs. A droite, en entrant et du côté N.-E. le quartier des hommes; à gauche et au S., le quartier des femmes; au milieu, le vestibule qui renferme le greffe, la salle de fouille, le service des entrées et le cabinet du directeur. Derrière le vestibule se trouvent les promenoirs cellulaires. Le Dépôt n'a qu'une entrée unique, dans la cour à l'E.; mais on y accède par trois portes extérieures donnant sur les quais. La principale est sur le quai de l'Horloge, par laquelle entrent les voitures spéciales de la sûreté, dites « paniers à salade ».

On compte chaque année environ 60.000 entrées au Dépôt, soit une moyenne de 165 arrivages par jour. La porte refermée sur eux, les opérations du dépôt commencent immédiatement. C'est d'abord la formalité de l'inscription. Dans un bureau vitré, juste en face de la porte, un employé prend livraison des colis vivants que l'on amène. Il en reçoit le bordereau de l'inspecteur de la permanence, et en délivre reçu; puis, au fur et à mesure de la réception, il les remet à la fouille. Cette opération est très vite faite et n'a rien de commun avec la fouille à nu qui se pratique dans le cabinet du signalement, d'après les nouveaux procédés de M. Bertillon (v. ANTHROPOMÉTRIE). Ici, il s'agit seulement de ne pas laisser au détenu des instruments de suicide et de mettre en sûreté les valeurs et effets qui, sur le prisonnier, peuvent se perdre. Dans un réduit étroit, encombré de paquets et d'objets de toute sorte, le détenu passe aux mains d'un employé qui le débarrasse de tout instrument tranchant ou piquant et de toute valeur dépassant 10 francs pour les détenus envoyés dans la salle commune, 20 francs pour ceux mis en cellule. Après la fouille, le nouvel arrivant se rend dans le cabinet de signalement. Pour les femmes comme pour les hommes, le Dépôt a deux régimes distincts. Le régime en commun et le régime cellulaire. Celui-ci constitue une faveur.

— *Dépôts de mendicité*. Le décret du 5 juillet 1808 relatif à l'obligation par les départements d'entretenir des dépôts de mendicité était depuis longtemps déjà tombé en désuétude et le nombre de ces établissements réduit à cinq : Saint-Denis et Villers-Cotterets, pour la Seine; Montreuil, pour l'Aisne; Saint-Lizier, pour l'Ariège, et Bellevaux, pour le Doubs, lorsqu'une décision ministérielle du 20 août 1883 vint rappeler aux conseils généraux que le décret de 1808 n'était pas abrogé et qu'il y avait lieu de mettre ses dispositions à exécution. Cette circulaire apporte en outre des modifications importantes dans le régime intérieur des dépôts et y prescrit l'organisation du travail obligatoire, de manière que les charges du département soient allégées dans une certaine mesure, et que, d'un autre côté, les vagabonds puissent ramasser un petit pécule qui leur permette, à la sortie du dépôt, d'attendre une occupation sans se livrer de nouveau à la mendicité.

Le département de la Seine s'est conformé aux prescriptions ministérielles. Le dépôt de mendicité ouvert à Nanterre en 1887 peut être considéré comme un établissement modèle.

Ce dépôt, complètement distinct de la maison pénitentiaire, sert à recueillir les condamnés pour vagabondage et mendicité qui ont fini leur peine. A l'exception des malades et des infirmes, tous les pensionnaires du dépôt sont astreints à un travail régulier. Ce travail consiste, indépendamment de la fabrication des chaussons et du filage des joncs, dans la réfection du vieux cuir, que des procédés particuliers remettent à neuf. L'infirmerie est composée de petites salles de six lits, qui peuvent être isolées et désinfectées facilement en cas d'épidémie. Des piscines et des salles de bains assurent le service de la propreté et d'une hygiène irréprochable. Les dortoirs contiennent cinquante lits. Avec le système de ventilation adopté, chaque pensionnaire a vingt-cinq mètres cubes d'air, ce qui est plus que suffisant.

A côté des services pour lesquels il est spécialement créé, le dépôt de mendicité de Nanterre a innové l'hospitalisation, qui n'est en quelque sorte que l'hospitalité de nuit sur une vaste échelle. Un individu se trouve sur le pavé sans aucune ressource et dans l'impossibilité absolue de trouver du travail; voulant éviter une condamnation pour vagabondage ou mendicité, il va chez le commissaire de police à qui il expose sa situation. Celui-ci le dirige sur le dépôt de mendicité de Nanterre, où il fait un séjour plus ou moins prolongé, jusqu'à ce qu'il ait, lui aussi, comme le condamné, amassé une certaine somme. Après quoi on le relâche. Enfin, le dépôt de mendicité de la Seine contient une section d'incurables, de gâteux, qui sont ou dirigés au bout d'un certain temps sur les hospices de Paris ou conservés dans le dépôt même, où ils finissent leurs jours.

— *Dépôts mortuaires*. Les dépôts mortuaires sont des établissements destinés à recevoir gratuitement, sur la demande des familles, et en attendant les délais ordinaires des inhumations, les corps des personnes décédées dans des logements trop exigus pour y séjourner dans des conditions convenables. Les salles des morts, telles qu'elles fonctionnent dans certaines parties de l'Allemagne, sont des pavillons construits dans les cimetières mêmes et où, sur la demande et aux frais des familles, on dépose pendant un temps dont la durée est fixée par les règlements municipaux, les corps des personnes décédées subitement. Les salles des morts ont pour but de prévenir des inhumations précipitées. Les dépôts mortuaires existaient depuis longtemps à Londres, Bruxelles, Cologne, Mayence, etc., lorsque, dans sa séance du 18 avril 1887, le conseil municipal de Paris prit la décision suivante : « Il est créé, rue Bolivar, un dépôt mortuaire municipal pour recevoir gratuitement, sur la demande des familles et en attendant le délai ordinaire d'inhumation, les corps des personnes décédées dans des logements trop exigus pour y être gardés dans des conditions convenables. Le service de transport des corps au dépôt mortuaire est entièrement municipal. Les pompes funèbres n'interviennent que pour la mise en bière au dépôt et le transport du corps au cimetière. Les corps sont transportés au dépôt mortuaire sur des civières construites de façon à ne pas empêcher, le cas échéant, le retour à la vie. Le transport à lieu, sur la demande des familles, à toute heure de jour et de nuit. Les familles sont admises à veiller le corps de la personne décédée. Si le transport du corps a eu lieu avant la visite du médecin de l'état civil, la constatation du décès a lieu au dépôt mortuaire, par les soins d'un médecin spécialement chargé de ce service et muni d'une délégation collective des maires des arrondissements formant la circonscription du dépôt. » Il est à désirer que les dépôts mor-